

Je souhaite apporter mon soutien aux chercheurs de l'Institut Pasteur et vous adresse un don de :

.....euros pour les recherches sur le nouveau coronavirus SARS-CoV-2

Par chèque libellé à l'ordre de "INSTITUT PASTEUR"

Par carte bancaire (*Carte bleue, Visa, Eurocard, American Express*)

N° / _/_/_/_/_ / _/_/_/_/_ / _/_/_/_/_ / _/_/_/_/_

Date d'expiration / _/_/_/_ / Date et signature :

Mes coordonnées :

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom, Prénom

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... e-mail.....

KIPS7

Avantages fiscaux

IFI : Votre don à l'Institut Pasteur peut être déduit à 75 % de votre IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) dans la limite de 50 000 euros.

IR : Vous avez également la possibilité de déduire de votre impôt sur le revenu, 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Au-delà de ce plafond, vous pouvez répartir l'excédent sur les 5 années suivantes.

Un reçu fiscal vous sera adressé dans les meilleurs délais.

Les données recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Institut Pasteur. Elles sont destinées au service Dons et Mécénat et aux tiers mandatés par l'Institut Pasteur, à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité ; elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez vous opposer à leur utilisation et disposez d'un droit d'accès pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement. Pour cela, contactez notre service Relations Donateurs – Institut Pasteur, au 25 rue du docteur Roux 75015 Paris ou à dons@pasteur.fr. Vous pouvez par ailleurs contacter notre délégué à la protection des données personnelles par e-mail dpo@pasteur.fr, ou à l'adresse Déléguée à la protection des données, Institut Pasteur, Direction juridique, 28 rue du docteur Roux 75724 Paris Cedex 15. En cas de difficulté, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vos coordonnées peuvent être communiquées à d'autres organismes faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre (coche op out) ou être envoyées hors Union Européenne pour production de courriers, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre

